



FRANCE

Ecole : Blanquer détricote les deux grandes réformes de Hollande

- Le ministre de l'Éducation nationale donne son feu vert au retour à la semaine de 4 jours dans le primaire.
- Un projet d'arrêté rebat les cartes au collège.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Emmanuel Macron avait annoncé la couleur : il reverrait les réformes des rythmes scolaires et du collège dès l'été. Voilà qui est (presque) fait. La communauté éducative examinera, le 8 juin, un projet de décret sur les rythmes et un projet d'arrêté sur le collège. A quelques jours du premier tour des élections législatives, l'opération de détricotage du ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, prend un sens très politique.

Le projet de décret sur les rythmes, révélé par la lettre spécialisée « Tout Educ », rend possible le retour à la semaine de quatre jours, réclamé par Les Républicains. Si des collectivités ou des conseils d'école y sont favorables, c'est le directeur académique qui, in fine, tranchera. Il pourrait appliquer la semaine de quatre jours à toutes les écoles d'une commune ou à toutes celles d'une communauté de communes « quand une majorité des conseils d'école s'est exprimée en sa faveur ». Dans les faits, la plupart

des communes qui voudraient le faire attendront 2018. Mais certaines s'y engouffreront dès la rentrée prochaine. Comme à Nice, où le maire (LR), Christian Estrosi, a annoncé jeudi avoir obtenu l'accord du ministère pour cela.

Confusion annoncée

« C'est reparti pour un tour, on fait un copié-collé de 2013 avec la même précipitation, et un sujet qui a pollué les questions de fond », regrette Francette Popineau, du principal syndicat du primaire, le SNUipp-FSU. Le SGEN-CFDT, très critique, promet « une grande confusion pour la rentrée à venir ». Stéphane Crochet, du SE-Unsa, dénonce « un détricotage à bas bruit » qui « permet au niveau local de revenir sur tout ce qui a été pensé sous le quinquennat précédent ». « Cela va au-delà du

4

JOURS

Un projet de décret offre la possibilité aux communes de revenir à la semaine de quatre jours d'école.

détricotage, s'inquiète Hervé-Jean Le Niger, de la fédération de parents d'élèves FCPE, qui pointe « les inégalités très graves » d'une telle remise en cause. Et demande au ministre d'« évaluer avant de défaire ». A la PEEP, autre fédération de parents, on y voit au contraire « une souplesse de bon aloi ». Comme au syndicat d'enseignants SNALC, où l'on affirme que « le lien entre rythmes scolaires et réussite des élèves n'a jamais été probant ».

Le projet d'arrêté sur le collège, révélé par « Le Monde », reprend aussi ce qui avait été annoncé durant la campagne. Avec le choix laissé aux collèges de remettre en place les classes bilingues, les classes européennes – même si le nom disparaît – ou de revenir à l'enseignement du latin d'avant la réforme. Mais, à moyens constants, il faudra choisir entre ces options ou l'accompagnement personnalisé. Les opposants soulignent le risque d'une concurrence entre collèges et entre élèves.

En quinze jours, Jean-Michel Blanquer a relancé des débats qui ont de quoi occuper le monde éducatif pendant qu'il s'attellera au cœur de « sa » réforme, celle de l'évaluation, censée « transformer » l'école en profondeur. ■



Les annonces du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, vont relancer les débats dans le monde éducatif.

Photo Stéphane de Sakutin/AFP